

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Juin 2023

Le neuf juin deux mille vingt-trois à dix-sept heures et trente minutes,

Le conseil municipal ordinaire, convoqué par décret du premier ministre conformément à l'article L.283 du Code électoral, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Karine HEURTEUR, Adjointe au Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14  
Présents : 8  
Votants : 12

PRESENTS : Mmes Karine HEURTEUR, Sophie DURAND, Isabelle GARDINIER, Agathe DUCHAUFFOUR  
Messieurs Marc PLASMANS, Lionel ORCEL, Thomas POLLET, Bertrand SEGARD

ABSENTS EXCUSES: Mme Viviane SEGERS (pouvoir à Madame Sophie DURAND)  
Madame Viviane TONDELLIER (pouvoir à Monsieur Marc PLASMANS)  
Madame Sophie TORDEUR (pouvoir à Madame Karine HEURTEUR)  
Monsieur Pierre-Charles POUEYTO (pouvoir à Monsieur Lionel ORCEL)

ABSENT : Monsieur Martial DUBAT  
Monsieur Jean SIROT

Convocation du 02 Juin 2023

Madame Karine HEURTEUR est élue secrétaire de séance.

### Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

**Vu** le décret n°2023-257 du 06 Avril 2023 ;

**Vu** la circulaire NOR IOMA2308397J du 30 Mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'arrêté du préfet du 26 Mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, délégués puis suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame Gwendoline DUTERTE

Le bureau électoral était présidé par Madame Karine HEURTEUR

Madame Karine HEURTEUR a présenté la liste des candidats délégués :

- Viviane TONDELLIER
- Karine HEURTEUR
- Agathe DUCHAUFFOUR

### **Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués**

Mme Karine HEURTEUR, 1<sup>ère</sup> adjointe, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 6

Mesdames:

- Viviane TONDELLIER
- Karine HEURTEUR
- Agathe DUCHAUFFOUR

Ont obtenus : 12 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Viviane TONDELLIER
- Karine HEURTEUR
- Agathe DUCHAUFFOUR

Mme Karine HEURTEUR, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente la liste des candidats suppléants :

- Marc PLASMANS,
- Isabelle GARDINIER
- Sophie DURAND

### **Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants**

Mme Karine HEURTEUR, 1<sup>ère</sup> adjointe, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 6

Mesdames et Messieurs :

- Marc PLASMANS
- Isabelle GARDINIER
- Sophie DURAND

Ont obtenus : 12 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Marc PLASMANS
- Isabelle GARDINIER
- Sophie DURAND

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

<b>DM 1 – M14</b> <b>PRET CABINET MEDICAL</b>
--

Les crédits mis au budget étant insuffisant pour payer l'échéance du prêt du Crédit agricole concernant la maison médicale, il convient de passer l'écriture suivante :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
020 – Dépenses imprévues d'investissement	-110 €	
Chapitre 16 - 1641 – Emprunts en euros	+ 110 €	

La séance est levée à 19h30

Le prochain conseil aura lieu le 19 Juin 2023